

Les Nouvelles de L'ASSOCIATION JEAN CARMIGNAC

(Editions F.-X. de Guibert) 3 rue Jean-François Gerbillon 75006 Paris

“Les Evangiles sont des documents historiques, presque des chroniques, de toute première main.”
J. Carmignac

n°11- juillet 2001

Attention Assemblée Générale le 29 septembre. Voir page 7

Editorial

« Peut-on risquer sa vie sur un vieux livre ? »
Jean Carmignac

1...Editorial : « Peut-on risquer sa vie sur un vieux livre ? », par Gilles Pichon.

2...Mademoiselle Demanche, par Bernadette Boschet.

3...Souvenirs de conversations avec l'abbé Carmignac (fin), par Maximilien-Marie Mitifiot.

5...La position des linges selon Jean 20, 6-7 (VII^{ème} p. et fin), par l'abbé Carmignac.

6...Que devient la Tunique après la Résurrection ? (III^{ème} p. et fin), par François Le Quéré.

8...« Le Bon Message » : une bonne nouvelle ! par Francis Marion.

10...Saint Barthélémy, par Marie-Christine Ceruti.

11 à 14...Rome : L'église San Bartolomeo all'Isola. La façade de l'église portant le nom du Saint. Le très bel intérieur de l'église. Le maître-autel, sous lequel se trouvent les reliques de Saint Barthélémy.

Constatant que les Français restent soumis à toutes sortes de dépendances, d'esprit marxiste, Maurice Druon écrit : « La France aux ordres d'un cadavre » (1) Démarquant cette forte formule, c'est aussi se borner à un constat que de parler d'une « Exégèse aux ordres d'un cadavre » car même aujourd'hui encore, c'est dans les procédés d'exégèse de Rudolf Bultmann - un débordement de subjectivisme - que trouve sa source le brouillard mythologique où tant d'exégètes des deux côtés de l'Atlantique veulent enfermer nos récits évangéliques.

Avec les conséquences que l'on connaît depuis plus de trente ans : déracinement et appauvrissement spirituel. Cette nouvelle orthodoxie « qui ne tolère les Evangiles que très loin du Christ dans le temps » (2) réduit la Théologie à n'être plus que la part moralisatrice d'une Théorie sociale.

« A la lecture des auteurs critiques comme Bultmann, de jeunes frères étaient ébranlés dans leur foi, commençaient à douter de leur vocation et à quitter l'Ordre » écrit le frère dominicain André Gouzes dans son beau livre sur Sylvanès (3), et il poursuit « Mais comment les aurait retenus une conception du Christianisme réduite à ses seules composantes sociologiques et culturelles, évacuant, progressivement, toute dimension de mystère, de foi, d'existentialité de la grâce ? »

« Peut-on risquer sa vie sur un vieux livre ? » demandait l'abbé Jean Carmignac. Et après plus de vingt-cinq ans d'un savant travail sur des bases scientifiques, portant sur la formation des Evangiles synoptiques il concluait : « Si j'avais

vécu en Palestine aux environs de l'année 50, j'aurais pu avoir entre les mains le texte qui est notre Marc actuel : je ne serais pas mieux renseigné que je ne le suis maintenant sur les points essentiels et donc je pense que la valeur historique de nos Evangiles est telle qu'il n'y a à peu près aucun document dans l'antiquité qui ait une valeur historique égale à celle des Evangiles. » (4)

C'est cette même authenticité, qui a été à toute époque l'infaillible pensée de l'Eglise et qui est aujourd'hui hautement réaffirmée par Jean-Paul II dans sa lettre apostolique à l'épiscopat, au clergé et aux fidèles au terme du grand Jubilé de l'an 2000 :

« En restant ancrés dans l'Ecriture, nous nous ouvrons à l'action de l'Esprit qui est à l'origine de ces écrits et au témoignage des Apôtres qui ont fait la vivante expérience du Christ, le Verbe de Vie, qui l'ont vu de leurs yeux, entendu de leurs oreilles, touché de leurs mains. Par leur intermédiaire, c'est une vision de foi qui nous parvient, soutenue par un témoignage historique précis, un témoignage véridique que les Evangiles nous donnent d'une manière pleinement crédible. » (5)

Gilles Pichon

-
- (1) Maurice Druon : « *La France aux ordres d'un cadavre* », Editions de Fallois / Editions du Rocher ; Octobre 2000.
 (2) Pierre Chaunu. Recension du livre : « *Aux Origines du Christianisme* », Le Figaro, 7 mars 2001.
 (3) André Gouzes o.p. : « *Sylvanès, Histoire d'une passion* », Editions Desclée de Brouwer, 1991.
 (4) Abbé Jean Carmignac : *Conférence de Cambrai*, 1986.
 (5) Jean-Paul II : « *Au début du nouveau millénaire* », Editions Parole et Silence, Ecole Cathédrale, janvier 2001 ; § 17.
-

Mademoiselle Demanche

Il est difficile d'imaginer que Mademoiselle Demanche n'est plus des nôtres. Elle laisse derrière elle un sillage tracé par une vie pieuse, riche et passionnante.

Aînée de quatre filles, elle a été élevée dans l'une des meilleures institutions parisiennes, mais a passé beaucoup de temps à la campagne - ce qui explique ses qualités complémentaires de richesse intellectuelle en même temps que de compétence dans les domaines pratique et manuel, et d'adaptation à toute situation avec les ressources de sa curiosité et d'une certaine fantaisie.

Munie d'une licence de Lettres, elle a fait une carrière d'archiviste au quai d'Orsay, qui l'a amenée à voyager sur presque tous les continents. Elle rapporta de ses missions dans les ambassades des valises de documents collectés avec rigueur. Ses travaux lui ont valu la Légion d'Honneur au titre des Beaux Arts (décoration qu'elle n'avait pas sollicitée), mais peut-être aussi, à cause des poussières respirées dans ces vieux papiers, la maladie des bronches qui a fini par l'emporter.

A sa retraite, elle devint assistante de l'abbé Carmignac, ce qui l'a amenée à une licence d'Hébreu. Au décès de l'abbé Carmignac, c'est elle qui a trié tous ses documents pour les remettre à l'Institut Catholique où ils se trouvent maintenant bloqués.

Elle a créé l'« Association des Amis de l'Abbé Carmignac » tout de suite après la disparition de celui-ci, pour perpétuer et faire connaître les travaux de son maître.

A cette association, elle a donné le meilleur d'elle-même : très grande culture, dynamisme, jusqu'à cette assemblée générale du 18 octobre 97 à la suite de laquelle elle s'en est trouvée évincée pour avoir voulu simplement rester fidèle aux recherches de

l'abbé Carmignac (dont elle pouvait connaître mieux que personne les travaux) et, à travers lui, à l'historicité absolue des Evangiles.

Ce fut pour elle un rude coup ; mais, jamais abattue, elle a mis en œuvre une association indépendante, la nôtre, dont l'intérêt que lui porte ses adhérents toujours plus nombreux témoigne qu'elle a bien choisi sa voie dans la fidélité.

Elle a passé ses dernières années en Charente-Maritime auprès d'une de ses nièces qui l'a assistée fidèlement et efficacement, et de trois petits-neveux qui lui ont apporté leur tendresse.

C'est dans la fidélité aux œuvres de l'abbé Carmignac, et maintenant aussi à Mademoiselle Demanche, que nous continuons avec foi à étudier les documents qui nous confortent dans l'ancienneté des textes du Nouveau Testament.

Bernadette Boschet

Souvenirs de conversations avec l'abbé Carmignac

que le Frère Maximilien-Marie a entrepris de nous rapporter dans les deux derniers numéros. Voici la fin du texte :

Une autre fois, nous eûmes l'occasion de revenir sur les problèmes posés par les traductions françaises [de la Bible] qui se présentent « d'après les manuscrits originaux ». J'étais irrité contre cette mention que l'on trouve au début de plusieurs éditions courantes et qui ne peut qu'abuser le commun des fidèles : en effet, ceux que l'on appelle « manuscrits originaux » ne sont que des manuscrits hébraïques de l'Ancien Testament qui ne remontent pas, pour l'ensemble, au-delà du IX^{ème} siècle de notre ère. Ils sont donc postérieurs de plusieurs siècles aux plus anciens manuscrits des versions grecques ou latines de ces mêmes textes. Or, les exégètes « modernes » ont tendance à mépriser ou à tenir pour négligeables les leçons de la Vulgate ou de la version des Septante quand elles divergent d'avec celles du texte hébreu contenu dans des manuscrits plus récents. Ne peut-on envisager que le judaïsme postérieur à la destruction du Temple de Jérusalem (70 ap. J.-C.) ait préféré « réviser » le texte des livres saints quand il était trop manifestement en faveur de la foi chrétienne, plutôt que de garder telles quelles certaines prophéties dont le texte des Septante garde les leçons ? Et je citais cette réponse de Saint Jérôme (v. 347-420) – pourtant très attaché à la « veritas hebraica » - à Marcella qui s'était plainte de ne pas avoir reçu de lettre de lui : « Quel est donc ce travail si important et si nécessaire, me direz-vous, qui ne vous permet pas le plaisir d'une causerie épistolaire ? C'est la confrontation de la version d'Aquila avec le texte hébreu, étude dont je m'occupe depuis longtemps, pour voir si la Synagogue n'aurait pas fait à l'original, en haine du Christ, quelque changement ; et je ne craindrai pas d'en faire l'aveu à une amie comme vous, j'ai trouvé là bien des choses capables de corroborer notre foi ! »

Monsieur l'abbé Carmignac donna son assentiment à mon opinion et, lorsque je lui demandais si les textes bibliques retrouvés à Qumrân, dans le cas de leçons divergentes, étaient plus proche du texte des Septante ou de celui des textes hébreux dits « originaux », il répondit sans hésitation que, dans l'ensemble, les textes hébreux retrouvés à Qumrân authentifiaient les leçons de la version des Septante.

Il ajouta alors qu'il était convaincu que le texte hébreu des Saintes Ecritures tel qu'il était lu en Palestine à l'époque de Notre Seigneur et des débuts de l'Eglise était globalement le

même que le texte contenu dans la version grecque des Septante en raison du fait suivant :

Lors du « concile de Jérusalem » qui débatit pour savoir ce qu'il fallait imposer des usages du judaïsme aux nouveaux chrétiens issus du paganisme, l'apôtre Saint Jacques, dit le Mineur, intervint à la suite de Saint Pierre en faveur de mesures prudentes de discipline qui ne gardaient des prescriptions mosaïques qu'une part minimale : on voit qu'il s'agissait de faciliter les relations entre les fidèles venus du paganisme et ceux qui, issus du judaïsme, restaient attachés à tous les usages mosaïques.

L'intervention de Saint Jacques se trouve en Actes XV, 13-21. Or l'argumentation qu'il développe fait intervenir une citation du prophète Amos (IX, 11-12) annonçant : « Après cela je reviendrai, et je rebâtirai le tabernacle de David qui est tombé ; je réparerai ses ruines et je le relèverai ; afin que le reste des hommes cherchent le Seigneur, et aussi toutes les nations sur lesquelles mon nom a été invoqué, dit le Seigneur qui fait ces choses. »

Cette leçon, on le voit, contient des perspectives de salut universel. La plupart des éditions modernes signalent en note que Saint Jacques cite le prophète Amos d'après le texte grec de la Septante, car le texte hébreu des « manuscrits originaux » contient cette leçon-ci :

« En ces jours-là, je relèverai le tabernacle branlant de David, je réparerai ses brèches, je relèverai ses ruines, je rebâtirai comme aux jours d'autrefois afin qu'ils possèdent le reste d'Edom et toutes les nations qui furent appelées de mon nom ; oracle de Yahvé qui a fait cela. »

Ici, plus de trace d'un salut adressé à toutes les nations, mais l'affirmation d'une domination universelle d'Israël.

Monsieur l'abbé Carmignac faisait alors remarquer que Saint Jacques, qui est considéré comme l'un des plus fidèles gardiens des traditions du judaïsme dans la primitive Eglise, et qui donc devait être attaché au texte hébraïque des Saintes Ecritures plus qu'à leur version grecque, cite un texte dont le sens est conforme à celui contenu dans la traduction des Septante et pour justifier une décision qui impose aux fidèles venus du paganisme une observation réduite au minimum des usages mosaïques. Les chrétiens issus du judaïsme qui avaient voulu imposer tous les préceptes de la loi juive aux nouveaux convertis se trouvaient donc un peu « désavoués » par celui des apôtres qui se trouvait le plus proche d'eux. Si le texte hébreu du prophète Amos avait été différent, comme aujourd'hui dans les manuscrits dits originaux, de la leçon invoquée par Saint Jacques à l'appui de son argumentation, il leur aurait été facile de la contester, de protester en disant que le texte qu'il utilisait était une interprétation erronée de la prophétie... Or, il n'en est rien !

« Cela signifie donc, concluait l'abbé Carmignac, que le texte hébreu originel était conforme à ce que nous lisons aujourd'hui dans la traduction des Septante et non à la leçon actuelle que nous trouvons dans les manuscrits hébreux.

Frère Maximilien-Marie Mitifiot

Le Professeur Gino Zaninotto, spécialiste de langues anciennes et bien connu pour ses recherches sur l'antiquité et sur le Saint Suaire de Turin, a bien voulu faire pour nous une enquête dans les textes retrouvés à Qumrân sur les versets d'Amos (IX, 11-12) qu'évoquait l'abbé Carmignac : « Dans le texte hébreu d'Amos IX, nous écrit-il, c'est la version des Septante qui est suivie. »

La position des linges par Jean Carmignac (VII^{ème} partie) (suite et fin du texte paru dans les n^{os} 5 à 10)

9) ΤΟΠΟΝ

Le terme est si vague qu'on peut le rendre en français par « lieu », « endroit », « place », donc « au même lieu », « au même endroit » ou « à la même place ».

Conclusion

Un examen détaillé de chaque terme nous a donc montré que l'étude du Père C. Lavergne dégage bien le sens réel de *Jean* 20, 6-7. Mais pour χωρίς on peut comprendre un peu différemment, pour εἰς ἓνα τόπον on peut présenter d'autres arguments, et surtout pour l'ensemble, on peut reconnaître un substrat sémitique (écrit, oral ou mental) qui n'est pas négligeable.

En somme, *Jean* 20, 6-7 veut dire que Pierre a vu le linceul et les linges qui l'accompagnaient, affaissés à leur place, alors que la mentonnière n'était pas affaissée, tout en restant enveloppée, et à la même place que lors de l'ensevelissement de Jésus.

-- Le possible substrat hébreu serait :

וַיֵּבֶט הַבְּדִים שִׁימִים וְהַסּוּדָר אֲשֶׁר עַל רֵאשׁוֹ אֵינָנו
עִם הַבְּדִים שִׁים כִּי אִים מְלֵבַד כְּרוּךְ בְּמָקוֹם הָאֶחָד

-- Et le possible substrat araméen serait :

וְהוּא כְּתֻנֵּי סִימִין וְסוּדְרוֹ דִּי עַל רֵישָׁהּ לֹא עִם כְּתֻנֵּי
סִים הֶלֶן בֵּיהּ לֹא כְּרוּךְ בְּחַד אֶתְרָא

Comme traduction stricte on peut proposer : « (Simon Pierre) regarde les linges affaissés et la mentonnière qui était sur sa tête (= de Jésus), non pas affaissée avec les linges, mais, le contraire, enveloppée à la même place ». (1)

C'est exactement ce que nous devinons en examinant le Linceul de Turin.

(1) Suite et fin de la bibliographie donnée par l'Abbé Carmignac et utilisée par lui pour cet article :

Werner Bulst : Novae in sepulturam Jesu Inquisitiones, dans *Verbum Domini*, vol. 31, 1953, pp. 257-273 + 352-359 (expose les opinions de multiples auteurs).

Paul Gaechter : Zum Begräbnis Jesu, dans la *Zeitschrift für Katholische Theologie*, 75. Band, 2. Heft, 1953, pp. 220-225.

Joseph Blinzler : Die Grablegung Jesu in historischer Sicht, dans *Resurrexit. Actes du Symposium International sur la Résurrection de Jésus* (Rome 1970). Edition préparée par Edouard Dhanis (Libreria Editrice Vaticana, 1974), pp. 56-107.

Giuseppe Ghiberti : Dalla Sepoltura di Gesù al sepolcro vuoto. Riflessioni metodologiche in margine alla discussione sulla Sindone, dans *Parola e Spirito, Studi in onore di Settimio Cipriani* (Paideia, Brescia, 1982) vol. I, pp. 521-548 (présente brièvement les opinions de multiples auteurs).

John A.T. Robinson : The Shroud and the New Testament dans la *Sindone e la Scienza. Bilanci e programmi. Atti del II Congresso Internazionale de Sindonologia*, 1978 (Edizioni Paoline) pp. 265-288.

Georges Salet : Les linges du tombeau vide et le Saint Suaire de Turin, dans la *Pensée Catholique* n° 165, novembre-décembre 1976, pp. 27- 49.

Francesco Spadafora : Sulla Risurrezione di Gesù. Jo.20, 3-10, dans la *Rivista Biblica*, Anno I, fasc. 2, aprile-giugno 1953, pp. 99-115.

John Wenham : *Easter Enigma. Do the Resurrection stories contradict one another ?* (Paternoster Press, Exeter, 1984).

Que devient la Tunique après la Résurrection ?

(suite et fin de l'article du Père Le Quéré)

C'était de Jaffa que Jonas s'était selon la tradition embarqué à l'appel de Dieu pour se rendre à Ninive, signifiant l'ouverture au monde des païens, et c'est de cette ville que part Pierre pour Césarée afin de baptiser le premier païen, le centurion Corneille.

Pierre était là dans les meilleures conditions pour recevoir et saisir le sens du songe qui l'invitait à se rendre à Césarée chez le centurion Corneille.

Dans ce songe il se voyait proposer de tuer et de manger des animaux considérés jusque là comme impurs. Il allait entendre une voix lui déclarer (Actes, ch.10) :

Ce que Dieu a rendu pur, tu ne vas pas, toi, le déclarer immonde.

Après son arrestation de 44 sur ordre d'Hérode et sa délivrance miraculeuse (Actes, ch.12), Pierre disparaît pour une destination inconnue... Retourne-t-il alors à Joppé [Jaffa] ou se rend-il à Antioche ? On le retrouve à nouveau entre 45 et 48 à Jérusalem pour y accueillir Paul et Barnabé.

Pendant plusieurs siècles, on ignora ce qu'était devenue la Tunique. Il semble bien qu'elle soit restée cachée à Joppé depuis le premier séjour de Pierre jusqu'à sa redécouverte.

En effet, la ville de Joppé est entièrement détruite au début de la guerre des Juifs et nous avons le récit détaillé de cette destruction grâce à l'historien juif Flavius Josèphe :

« Le gouverneur de Syrie Cestius Gallus entreprend en 64 une expédition militaire. Il quitta Ptolémaïs et gagna Césarée. Il envoya en avant une partie de son armée à Joppé avec ordre de mettre une garnison dans la ville s'ils pouvaient s'en emparer mais de l'attendre avec le gros de l'armée si les habitants avaient été prévenus de son approche. Progressant rapidement les uns par mer, les autres par la voie de terre, ils s'emparèrent facilement de la ville en l'attaquant des deux côtés à la fois. Les habitants n'eurent pas le temps de fuir, à plus forte raison de se préparer au combat. Leur tombant dessus, les Romains les tuèrent eux et leurs familles, pillèrent la ville et l'incendièrent. Le nombre des tués se monta à huit mille cinq cents. »

Cestius échouera ensuite devant Jérusalem dont s'emparera Titus en 70.

Comme beaucoup d'autres objets précieux, la Tunique avait déjà été bien cachée, sans doute dans un mur et hors de la ville. Il était courant d'emmurer ce que l'on voulait sauver. Mais le massacre complet de la population fait perdre la connaissance du lieu de sa cache.

Quel document aurait été retrouvé vers 590 pour mettre les Byzantins à même de découvrir la Sainte Tunique chez ce Juif nommé Simon ? On ne sait.

Mais peut-être ce Simon avait-il voulu tirer financièrement parti d'une découverte fortuite faite chez lui ? Il semble bien en effet qu'il fut contraint sous la torture de révéler le lieu de la cachette. C'est alors que la Tunique fut solennellement amenée à Jérusalem certainement pour très peu de temps avant d'être déposée à Constantinople en 591 dans une église du quartier de Galata, confondu par Grégoire de Tours avec la ville de Galatz en Bulgarie.

Lorsqu'en 135 l'empereur Hadrien écrase la dernière révolte juive de Bar Kokheba, il interdit aux Juifs sous peine de mort de pénétrer dans Jérusalem. Et pour faire disparaître tous les souvenirs du passé, il fait aussi combler les lieux saints chrétiens sous une gigantesque esplanade sur laquelle il fait construire des temples païens.

Seule subsiste du passé la mémoire transmise de génération en génération de ce qui furent les lieux saints.

Il dut en être de même pour le lieu où avait été cachée la sainte Tunique.

Il faut attendre 325 pour que l'empereur Constantin, au temps du Concile de Nicée, se fondant sur ces traditions orales, fasse entreprendre des fouilles qui permettront de retrouver le tombeau du Christ et le Golgotha. Il fait alors construire la Basilique du Saint Sépulcre.

La Croix du Christ a été retrouvée dans une ancienne citerne du jardin de Joseph d'Arimatee au fond de laquelle des poutres et des clous avaient été jetés le soir de la mise au tombeau afin que ces objets contaminés par le sang du mort ne profanent pas, par du sang non enseveli, la fête sacrée du Sabbat.

Le temps passe ; et les guerres d'invasions se succèdent contre le vieil empire romain d'Orient, qui perd progressivement toutes les provinces qui le constituaient.

Au moment de perdre chacune de ces provinces, les empereurs ramenaient derrière les remparts de Constantinople les reliques vénérées du Christ. Et c'est de cette ville que beaucoup de ces reliques furent dispersés à travers l'occident au gré des événements.

L'ouvrage sur la sainte Tunique explique les raisons pour lesquelles celle-ci fut confiée à Charlemagne.

Père François Le Quéré

Avec ce bulletin n°11 s'achève l'article de l'abbé Carmignac sur la position des linges qui a suscité chez nos lecteurs un vif intérêt, à en juger par la correspondance que nous avons reçue à son sujet.

Dès le prochain numéro nous commencerons à publier les commentaires, critiques et suggestions proposés par nos amis dans l'ordre où ils nous sont parvenus.

Le premier article sera donc de la main du Professeur Commeaux, spécialiste de langues anciennes, que nos adhérents ont eu le plaisir de lire plusieurs fois déjà.

L'Assemblée Générale de notre Association Jean Carmignac aura lieu cette année le samedi 29 septembre, jour de la Saint Michel, et débutera à 9 heures par une messe qui précèdera la réunion proprement dite. Pouvez-vous dès à présent retenir cette date et vous efforcer de venir démontrer votre fidélité à l'historicité des Evangiles en étant le plus nombreux possible ? Les organisateurs de cette matinée qui aura lieu en plein cœur de Paris nous promettent quelques agréables surprises dont vous aurez des détails dans votre bulletin de convocation.

Nous remercions toutes les nombreuses personnes qui continuent à mettre à jour leur cotisation et rappelons que celle-ci est fixée à 100 francs par an, 50 francs en cas de nécessité. Vous pouvez adresser soit un virement postal au CCP LA SOURCE 44 655 98 B, soit un chèque bancaire ou postal rédigé au nom de "Association Jean Carmignac" au siège de notre association (Editions F.-X. de Guibert) 3 rue Jean-François Gerbillon, 75006 Paris.

« Le Bon Message » : une bonne nouvelle !

*Nous avons reçu avec une stupeur mêlée d'émerveillement une partie du manuscrit d'un livre inédit « Le Bon Message », œuvre de Monsieur Francis Marion, Docteur ès Lettres, spécialiste de linguistique. Sans avoir même entendu parler de l'abbé Carmignac et grâce à une analyse fouillée des Evangiles, il en arrive à des conclusions qui...
Mais voyez plutôt !*

Vous trouverez ci-dessous le « contenu » du livre proposé par l'auteur suivi du début de sa présentation. Nous comptons bien publier par la suite des reconstitutions du sens originel ou des explications de tel ou tel passage de l'Evangile, tirées de cet ouvrage.

Contenu

Traduction rigoureuse et extrêmement minutieuse des quatre Évangiles depuis les textes grecs. Reconstitution à partir de certaines particularités de ces textes de ce qu'ont dû être un grand nombre de passages dans les originaux, hélas perdus, hébreux ou araméens. Plus de sept cents notes figurant en fin des chapitres (soit, en moyenne huit notes par chapitre) expliquent les points qui ont posé des problèmes de compréhension, soit en amont, soit en aval, du texte grec et sont, encore de nos jours, à l'origine de bien des fautes, fautes qui, malheureusement, se répètent inmanquablement de «nouvelle» traduction en «nouvelle» traduction.

Malgré leur niveau de technicité sur le plan linguistique, ces notes sont aisées à comprendre par toute personne, même non habituée à ces problèmes.

Le manuscrit a été soumis au Très Révérend Père Boris Bobrinskoy, Doyen de l'Institut de Théologie Orthodoxe de Paris. Après un examen minutieux il a proposé un certain nombre de corrections et améliorations qui ont été prises en compte.

Présentation

Les mots « Évangile, évangéliser » ne sont pas une innovation du Nouveau Testament (1). Nous les trouvons déjà dans la Septante, cette version grecque du Premier Testament réalisée au troisième siècle avant Jésus-Christ, dans le second livre des *Rois* 18,19 ss. (second livre de *Samuel* dans la Bible hébraïque) ainsi que dans *Isaïe* 61,1. Le mot grec εὐαγγέλιον (évangéliion) fut ensuite interprété par «Bonne Nouvelle» mais le sens en est quelque peu différent. Le terme qu'emploie le texte hébreu, tant dans *Samuel* que dans *Isaïe*, בְּשׂוֹרָה (b'sorah), ne désigne en effet pas une simple nouvelle, mais un message. La différence n'est sans doute pas considérable mais, lorsqu'elle concerne l'Évangile lui-même, il semble opportun de la mentionner et de la respecter, la réception d'un message engageant plus le destinataire que celle d'une simple nouvelle.

Ce Bon Message, cet Évangile, fut sans doute délivré en araméen, qui était alors la langue majoritairement parlée en Terre Sainte, puis consigné par écrit, très peu de temps après, soit en hébreu, soit en araméen; il convient d'ailleurs de noter que ces deux langues sont extrêmement voisines, la différence entre elles pouvant être comparée à celle qui distingue le français actuel de celui qui était parlé vers la fin du moyen âge; l'alphabet hébreu lui-même fut emprunté à l'araméen.

Nous touchons ici à un problème qui a fait, et fait encore, couler beaucoup d'encre. Depuis, en effet, la seconde moitié du dix-neuvième siècle, divers exégètes, très

imprégnés de rationalisme et peut-être aussi, hélas, parfois d'antisémitisme, ont émis une double hypothèse selon laquelle les Évangiles, d'une part auraient été rédigés directement en grec, d'autre part l'auraient été à une époque tardive, ayant même subi des remaniements ou des adaptations de la part de communautés chrétiennes primitives.

Il est hors de notre propos de débattre de ce second point; il est par contre très clair, pour qui possède une connaissance suffisante du grec et de l'hébreu, que le texte grec des Évangiles fourmille d'hébraïsmes qui ne s'y seraient pas trouvés s'ils avaient été rédigés directement en grec. Citons-en dès à présent un exemple très simple : on trouve fréquemment dans les divers Évangiles, l'expression « Pays de Tyr et de Sidon » ; c'est la traduction littérale de la locution hébraïque désignant la Phénicie אֶרֶץ צוֹר וְצִידוֹן (èrèts Tsor vé Tsidone). Si les Évangiles avaient été écrits en grec initialement, leurs rédacteurs auraient directement employé le mot grec “Φοινίκη” (Phiniki). D'autres exemples apparaîtront tout au long de cet ouvrage.

Il faut d'autre part remarquer que les Évangiles, dans leurs versions grecques, présentent des variantes, marques de l'intervention de plusieurs traducteurs alors que s'ils avaient été directement rédigés en grec ils auraient ensuite été simplement recopiés.

Enfin, il n'est pas rare, lorsque le texte hébreu (ou araméen, désormais nous emploierons souvent le mot «hébreu» seul, dans un sens large englobant également l'araméen) est visiblement sous-jacent, que l'on devine des imperfections, voire des fautes, de traduction par rapport aux textes originaux, textes que hélas nous ne possédons pas.

[...]

Ces erreurs ou ces imperfections de traduction sont le plus souvent anodines; elles changent peu de choses au sens général des textes; elles risquent cependant de devenir dangereuses lorsqu'elles se situent au départ d'un commentaire ou d'un débat exégétique.

Il nous a donc paru nécessaire d'attirer l'attention sur les problèmes de traduction que présentent les Évangiles. Notre propos initial était d'en présenter la liste, en mentionnant les rectifications qui nous semblaient s'imposer. Cependant une lecture extrêmement minutieuse nous a fait apparaître un nombre tel d'imperfections ou de fautes, parfois graves (non sur un plan doctrinal, mais d'un point de vue linguistique), que nous avons estimé indispensable de reprendre intégralement la traduction des quatre Évangiles.

Francis Marion

(1) Le mot « testament » a acquis droit de cité pour désigner les deux parties de la Bible, mais dans la langue courante son sens essentiel est celui de « dispositions successorales ». Nous pensons qu'il est bon de réfléchir à la façon de comprendre ce mot dans le contexte biblique. Il vient du latin *testamentum* qui a exactement la même acception. *Testamentum* est la traduction imparfaite, parce que trop restrictive, du grec διαθήκη (diathiki), qui désigne également toutes les conventions, arrangements ou dispositions. Ce mot, nous le trouvons déjà dans la Septante ; il traduit de façon approximative l'hébreu בְרִית (brit) qui veut dire « union, pacte, alliance » (Genèse 6, 18) : « J'établirai mon alliance avec toi », (Genèse 9, 9) : « Je veux établir mon alliance avec vous et avec votre postérité ». Les deux grands titres de la Bible doivent donc être à notre avis, compris comme « Première Alliance, Nouvelle Alliance » .

Saint Barthélémy

Le numéro 36 du *Sel de la Terre* vient de proposer un excellent article : « L'Origine et la date de l'Évangile selon saint Matthieu », sous la plume du frère Emmanuel-Marie. Celui-ci parle entre autres du passage d'Eusèbe de Césarée relatif à Saint Pantène :

« On dit qu'il (Pantène) alla dans les Indes ; on dit encore qu'il trouva sa venue devancée par l'Évangile de Matthieu, chez certains indigènes du pays qui connaissaient le Christ : à ces gens-là, Barthélémy, l'un des apôtres, a prêché et il leur a laissé, en langue hébraïque, l'ouvrage de Matthieu, qu'ils avaient conservé jusqu'au temps dont nous parlons. » Eusèbe de Césarée (v. 265-340) *Histoire Ecclésiastique* Livre V, ch. 10, n°3.

L'abbé Carmignac commentait ce texte de la façon suivante : « Selon Eusèbe (livre V, chap.9, n°1 et chap. 10, n°1) Pantène dirigeait le didascalée (sorte d'académie) d'Alexandrie sous l'empereur Commode (180 à 192), mais il ne précise pas à quel moment de sa vie Pantène entreprit ce voyage aux Indes ; nous pouvons seulement supposer que c'est dans sa jeunesse plutôt que dans sa vieillesse. Mais cette histoire d'un Évangile hébreu de Matthieu découvert aux Indes est trop invraisemblable pour n'être pas véridique. » (*La Naissance des Évangiles Synoptiques* p. 65).

Le frère Maximilien-Marie Mitifiot précise que « Les Indes dont il est question sont, d'après plusieurs traditions fort anciennes, les Royaumes alors établis en deçà du Gange : au nord la Mongolie, au sud l'Océan Indien, à l'ouest le Gange... » Le *Martyrologe romain* ajoute qu'après les Indes Saint Barthélémy « passa dans la Grande Arménie où il convertit plusieurs personnes à la foi et fut écorché tout vif par les Barbares : enfin, il fut décapité par l'ordre du roi Astyage et acheva ainsi son martyre. » L'encyclopédie Treccani nous apprend enfin que, selon une pieuse tradition, ses reliques auraient été trouvées en Mésopotamie, à Martyropolis (Mayyāfariqīn) au 5^{ème}s. et à Dara, apportées par l'empereur Anastase Ier au début du 6^{ème}s., puis, comme le dit aussi le *Martyrologe*, à Lipari (vers 580), ensuite à Bénévent (838) et enfin, transportées par Otton III, à Rome - où elles se trouvent encore sous le maître-autel de l'église San Bartolomeo all'Isola. (Voir la photo page14).

Malheureusement un Saint Barthélémy (cité, sans plus, dans les listes d'Apôtres des Synoptiques) qui aurait vraiment existé ; un Évangile de Saint Matthieu écrit en langue hébraïque, une tradition suivie qui atteste la présence de ce martyr dans des contrées éloignées, voilà qui ne saurait plaire à tous. C'est pourquoi il n'y a peut-être pas lieu de s'étonner si le texte que nous citons plus haut a subi, comme l'ont fait remarquer l'abbé Carmignac et le frère Emmanuel-Marie, quelques petites modifications dans la traduction *Sources chrétiennes*, pour devenir :

« à ces gens-là, Barthélémy, l'un des apôtres, *aurait* prêché et il leur *aurait* laissé, en caractères hébreux, l'ouvrage de Matthieu »... etc.

Quand un texte ne convient pas on le modifie.

L'église de San Bartolomeo dans son paysage romain



« Dans cette Basilique repose le corps de l'Apôtre Saint Barthélémy »



Le somptueux intérieur de l'église



Le maître-autel sous lequel reposent les reliques de Saint Barthélémy

